



Stifter
Svizzera
HEKS
Helvetas
Festengpfer
Caritas
Brot für alle

Fondateurs
Svizzera
Eper
Helvetas
Action de Carême
Caritas
Pain pour le prochain

Fondatori
Svizzera
Acos
Helvetas
Sacriside Quaresimale
Caritas
Pain per tutti

Fondatori
Svizzera
Swiss Inlandchurch Aid
Helvetas
Swiss Catholic Lenten Fund
Caritas
Bread for All

Notice informative sur le jus d'orange: relèvement du prix minimum et de la prime Fairtrade

juillet 2010

1. Le nouveau prix minimum Fairtrade

Le prix minimum Fairtrade versé pour le concentré de jus d'orange a été, au 31 juillet 2010, relevé de USD 500 et ainsi porté à USD 2200 la tonne. En outre, il a été décidé de faire passer dès 2011 la prime Fairtrade pour le jus d'orange de USD 100 à USD 150 respectivement USD 200 la tonne. Cette décision a été prise en juillet 2010 par le Standards Committee de Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) au terme d'une large consultation auprès des producteurs, distributeurs et partenaires commerciaux.

2. Le marché du jus d'orange: faits et chiffres

Le marché mondial du jus d'orange se caractérise par une forte concentration. Le Brésil exporte 80% du volume mondial, et trois grands producteurs brésiliens couvrent 90% de la production de jus d'orange dans ce pays. En Europe, 90% du concentré de jus d'orange provient du Brésil. Les ventes mondiales de jus d'orange certifié Fairtrade ont atteint en 2009 quelque 35 millions de litres (+28%). En Suisse, environ 9 millions de litres de jus d'orange Fairtrade ont été écoulés en 2009. La part de marché du jus d'orange Fairtrade dans le commerce de détail suisse se situe à 7%.

3. Les raisons du relèvement du prix minimum et de la prime Fairtrade

Cela fait déjà un certain temps que le prix minimum Fairtrade ne couvre plus les coûts de production, particulièrement au Brésil (90% du marché helvétique). Les raisons en sont les suivantes:

1. **Hausse des coûts salariaux:** les coûts salariaux représentent plus d'un tiers des coûts de production du jus d'orange.
2. **Augmentation des coûts des moyens de production:** consécutivement à la hausse du prix du pétrole. De plus, les engrais et pesticides ont renchéri. Les trois pesticides admis dans les cultures Fairtrade sont plus chers que les pesticides interdits.
3. **Revalorisation du réal brésilien:** la revalorisation du réal par rapport au dollar US a entraîné une nette diminution de la rémunération des producteurs en monnaie locale. Or, les coûts sont restés les mêmes ou ont augmenté.
4. **«Greening», nouvelle maladie des agrumes:** il n'est pas possible de traiter cette maladie. Les arbres infectés doivent être détruits et remplacés.

4. Ce qu'apporte le relèvement du prix minimum et de la prime Fairtrade

En leur assurant un minimum vital, le relèvement du prix minimum et de la prime Fairtrade est essentiel pour les petits et moyens producteurs d'oranges brésiliens, ainsi que pour les cueilleuses et cueilleurs. Grâce au prix minimum couvrant les coûts, leurs conditions de vie et de travail peuvent être améliorées durablement. Les groupes de cultivateurs et cultivatrices ont ainsi de meilleures perspectives d'avenir, car ils ont la capacité d'investir dans la production, le traitement et l'exportation, ce qui leur confère une autonomie accrue et favorise la recherche de la meilleure qualité possible. Des méthodes culturales particulièrement respectueuses de l'environnement sont également encouragées.



Stifter
Sveitselid
HEKS
Helvetas
Fosteneapier
Caritas
Brot für alle

Fondateurs
Sveitselid
Eper
Helvetas
Action de Carême
Caritas
Pain pour le prochain

Fondatori
Sveitselid
Acos
Helvetas
Sveitselid Quarantale
Caritas
Paino per tutti

Fondateurs
Sveitselid
Swiss Inlandchurch Aid
Helvetas
Swiss Catholic Lenten Fund
Caritas
Bread for All

5. Pourquoi le commerce équitable est-il si important pour le jus d'orange?

Quelque 1'600 cultivateurs et cultivatrices d'oranges certifiés Fairtrade, de même que 5'000 cueilleuses et cueilleurs, bénéficient d'un prix minimum garanti et de la prime Fairtrade au Brésil. Le prix minimum Fairtrade couvre les coûts d'une production durable. La prime Fairtrade sert à la réalisation de projets sociaux tels que le subventionnement de consultations médicales ou la formation continue, et elle est investie dans des améliorations de la production et de la qualité. Faute d'une rémunération suffisante de leur travail, nombreux sont les petits producteurs à devoir abandonner la culture d'oranges et à aller chercher un gagne-pain dans des zones urbaines. Grâce au prix minimum et à la prime Fairtrade, le commerce équitable contribue à infléchir cette évolution.

De plus amples informations peuvent être consultées sur www.maxhavelaar.ch:

Quel est l'impact du commerce équitable de jus d'orange? Interview d'une cueilleuse d'oranges brésilienne:

<http://www.maxhavelaar.ch/fr/producteurs/reportages/jus-dorange/>

Portrait de la coopérative brésilienne ACIPAR:

<http://www.maxhavelaar.ch/fr/producteurs/fiches-producteurs/producer/1590/>